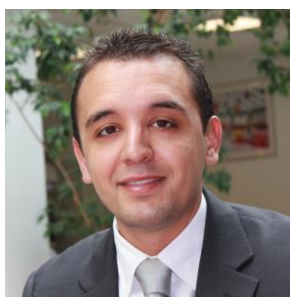


Le courtier en syndic Syneval confirme l'insatisfaction croissante des copropriétaires envers leur syndic

L'association CLCV (Consommation, logement et cadre de vie) et le magazine Notre Temps ont réalisé, au cours du mois d'octobre 2014, un sondage pour mesurer la satisfaction des copropriétaires envers leur syndic.

Les résultats montrent une perte de confiance très nette : si 49 % des copropriétaires se déclaraient globalement satisfaits de leur syndic en 2012, ils ne sont plus que 39 % à l'être en 2014, soit un recul de 10 points en deux ans ! Ce taux de satisfaction baisse encore plus dans les copropriétés gérées par de grands groupes, puisqu'il descend à 33 %.



Le courtier en syndic Syneval auquel font appel les copropriétés qui souhaitent changer de syndic confirme cette dégradation. « Ces résultats corroborent la tendance que j'avais moi-même observée, déclare Rachid Laaraj, son fondateur. 70 % des copropriétés qui font appel à nos services dans le but de changer de syndic étaient initialement gérées par des groupes. »

Pour Rachid Laaraj, la perte de confiance constatée a deux causes principales :

- les fortes hausses d'honoraires appliquées par certains grands groupes avant même la promulgation de la Loi ALUR. Ces hausses qui ne sont pas justifiées peuvent atteindre jusqu'à 30 % ;
- la politique de rentabilité financière mise en place par les fonds d'investissement et les banques actionnaires de ces groupes. Elle génère un surcroît de travail très important pour les gestionnaires et une forte rotation des effectifs. Or, pour bien gérer une copropriété, il faut d'abord bien la connaître.

A propos de Syneval

Créé en 2011, Syneval, n°1 des courtiers en syndic, assiste les copropriétés qui souhaitent changer de syndic, en servant au mieux leurs intérêts. A cet effet, Syneval propose un service complet d'assistance aux copropriétaires dans le cadre d'un changement de syndic, depuis la définition des critères de sélection d'un nouveau syndic jusqu'au vote en assemblée générale. Totalement indépendants des syndicats, les conseillers Syneval possèdent l'expertise, ainsi que les outils, nécessaires à l'identification et à la sélection de syndicats correspondants précisément aux besoins de chaque copropriété. www.syneval.com

Contact presse

Galivel & Associés - Carol Galivel / Doriane Fougères - 01 41 05 02 02

21-23 rue Klock – 92110 Clichy - Fax : 01 41 05 02 03 - galivel@galivel.com